



Loi sur les relations industrielles  
(L.R.N.-B., chap. I-4)

PLAINTÉ POUR ACTIVITÉ INÉQUITABLE  
DEVANT LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Entre:

le demandeur,

-et-

le défendeur,

Le demandeur, conformément au paragraphe 106(1) de la loi, adresse à la Commission du travail et de l'emploi une plainte portant que le comportement du défendeur à l'égard des personnes lésées désignées au numéro 2 est contraire aux dispositions des articles \_\_\_\_\_

---

---

(indiquer les articles en question)

et demande:

(indiquer le recours demandé)

Déclaration du demandeur:

1. a) Nom du demandeur:

b) Adresse:

c) Adresse aux fins de signification:

2. a) Nom de défendeur:

b) Adresse:

c) Adresse aux fins de signification:

3. Nom et adresse des personnes lésées:

4. Nom et adresse des autres personnes, syndicats, conseils syndicaux ou organisations d'employeurs qui peuvent être visés par la plainte:

5. La déclaration suivante indique la nature de chaque acte ou omission qui fait l'objet de la plainte, la date (ou la date approximatif), l'infraction alléguée, s'il s'agit ou non d'une infraction qui se continue de jour en jour, le nom du contrevenant (dans le cas d'un particulier) ou le nom du contrevenant et sa fonction par rapport au défendeur et si l'acte ou l'omission allégué a été commis par la personne de son propre chef ou de celui du défendeur:

a) renseignements supplémentaires:

b) renseignements sur la nature de l'acte ou de l'omission allégué:

6. Les mesures suivantes ont été prises au nom des personnes lésées en vue du règlement de la question qui fait l'objet de la plainte (dans le cas où aucune mesure n'a été prise, en indiquer le motif):

7. La personne, le syndicat, le conseil syndical ou l'organisation d'employeurs désigné au numéro 4 est visé par la plainte pour les motifs suivants:

8. Autres renseignements se rattachant au recours demandé:

\*9. Autres déclarations pertinentes:

\*10. Pages additionnelles annexées

a) Nombre de pages:

b) Numéros faisant l'objet de renseignement complémentaires:

\*11. Outre la signification normale des documents relatifs à la plainte, le demandeur requiert que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_.

---

(signature et fonctions)

---

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

\*Rayer les mentions inutiles